

**SYNDICAT DE BASSIN POUR L'AMENAGEMENT
DE LA RIVIERE L'ODON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 20 avril 2016

OBJET : 2016-19

**PARTICIPATION DU SBON A DES TRAVAUX
CONDUITS PAR LE SYMBOLIP A CONGRIER ET LA
ROUAUDIÈRE**

M. le Président invite Mme Géraldine COUSIN, Technicienne, à présenter les 3 études conduites par le SYMBOLIP sur les sites de la Girardièrre, de la Tochardièrre et des Gallièrres sur les communes de Congrier et la Rouaudièrre afin de trouver de solutions permettant de lutter contre les inondations de plusieurs habitations. M. le Président précise que ce dossier a été présenté à la commission « inondation » du SYMBOLIP le 25/03/2016.

Les travaux projetés et leurs coûts estimatifs s'établissent comme suit :

- Pour le site de la Girardièrre, il est privilégié la réalisation d'une tranchée (8860€HT) au niveau de la route départementale, beaucoup moins coûteux que des travaux de fonçage (22 810€HT). Il n'y a pas de dossiers réglementaires à réaliser ; les travaux peuvent être envisagés à l'automne 2016.
- Pour le site de la Tochardièrre, il est envisagé de rediriger les écoulements et la réalisation d'un talus planté en bord d'une parcelle pour faire « tampon », pour un montant estimatif de 37 920 € HT. Ces travaux nécessitent la réalisation de dossiers DIG et Loi sur l'Eau, avec enquête publique en 2016 ; les travaux peuvent être envisagés en 2017.
- Pour le site des Gallièrres, il est envisagé la réalisation d'un dispositif principal de récupération des eaux, et un dispositif « de sécurité » situé entre des habitations pour un montant de 18 670 € HT. Pour ce projet, un dossier DIG est nécessaire ; les travaux peuvent être envisagés en 2017.

Mme MORICE insiste sur la nécessité de mettre en place un cadre juridique pour les ouvrages créés afin qu'ils ne soient pas remis en cause ou modifiés lors de changement de propriétaires.

Compte tenu du coût financier de ces travaux, le SYMBOLIP sollicite une aide financière du SBON pour la réalisation de ces travaux à hauteur maximum de 80 %, le SYMBOLIP sollicitant des aides de la Région dans le cadre du CRBV et du Département. Le plan de financement définitif sera établi ultérieurement.

Pour le site des Gallièrres, un débat s'instaure quant à la prise en charge d'une partie des travaux par les riverains pour le site des Gallièrres (3000€ environ). M. DELANOE et M. LABBE mettent en avant un défaut d'entretien au niveau du fossé situé entre les habitations.

Après en avoir délibéré, le comité, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les travaux projetés sur les sites de la Girardièrre, de la Tochardièrre et des Gallièrres (communes de Congrier et la Rouaudièrre),
- **DECIDE** que le SBON participera financièrement à la réalisation de ces travaux à hauteur maximum de 80 %, le SYMBOLIP sollicitant des aides de la Région (CRBV) et du Département,
- **DECIDE** que pour le site des Gallièrres, une partie des travaux soit prise en charge, soit par la commune de la Rouaudièrre, soit par les propriétaires situés sur le site des Gallièrres,
- **CHARGE** le Président de régler toutes formalités quant aux présentes décisions.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 21 avril 2016,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Louis MICHEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-255300220-20160420-2016-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2016





Séance du 20 avril 2016

Le vingt avril Deux mille Seize à Quatorze Heures, les membres du Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la Rivière l'Oudon, légalement convoqués, se sont réunis dans les locaux du Centre Administratif Intercommunal à Craon sous la présidence de Monsieur Louis MICHEL.

Etaient Présents :

AMPOIGNE	/
ATHEE	MARTIN Nadine, suppléante
BALLOTS	/
BEAULIEU S/LOUDON	HEMON Céline, suppléante
BOUCHAMPS LES CRAON	DELANOË Jean Claude, titulaire
BRAINS/LES MARCHES	PLANTE Félix, titulaire
CHERANCE	/
COSMES	VERDIER Bernard, titulaire
CONGRIER	/
COSSE LE VIVIN	FOUCHER Hervé, titulaire
CRAON	SABIN Joël, titulaire
DENAZE	CADOT René, titulaire
FONTAINE COUVERTE	HUNEAULT Alain, titulaire
GASTINES	/
LA BOISSIERE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	GAROT Rémi, titulaire
LA GRAVELLE	MORICE Claire, titulaire
LA ROE	LECOURT Raymond, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	/
LA SELLE CRAONNAISE	/
LAIGNE	CHRETIEN Patrice, titulaire
LAUBRIERES	/
LIVRE LA TOUCHE	/
MARIGNE PEUTON	/
MEE	/
MERAL	GAUME Bruno, titulaire.
MONTJEAN	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, suppléant
PEUTON	LAUNAY André, suppléant
POMMERIEUX	CROSNIER Florent, titulaire
RENAZE	/
RUILLE LE GRAVELAIS/LOIRON	LABBE Michel, titulaire
SIMPLE	/
ST AIGNAN SUR ROE	BRIQUET Alain, titulaire
ST CYR LE GRAVELAIS	MICHEL Louis, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	/
ST MICHEL DE LA ROE	/
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	/

Etaient également présents : Mme GUAIS Emeline et Mme LHERBIER Lénaig (*Techniciennes du Syndicat du Bassin de l'Oudon*), Mme COUSIN Géraldine (*Technicienne SYMBOLIP*)

Etaient excusés: LECOMPTE Jean-Marcel (La Selle Craonnaise), POIRIER Franck (St Michel de la Roe), POCHE Franck (St Quentin les Anges)

Secrétaire de Séance : Elu: M. GAUME Bruno

Désigné en application de l'article L121-14 du Code des Communes : M. ROUSSEAU Philippe, Directeur.

*_*_*_*_*

Le compte-rendu de la précédente séance étant adopté,

La séance est ouverte.

*_*_*_*_*

OBJET : 2016-19 Participation du SBON à des Travaux conduits par le SYMBOLIP

à Congrier et La Rouaudière